

20, rue Leconte de Lisle  
38029 Grenoble Cedex  
Tél. : 04 58 55 21 70  
Courriel : [emploicompetences@afiph.org](mailto:emploicompetences@afiph.org)  
[www.afiph-emploi-competences.org](http://www.afiph-emploi-competences.org)

## Habilitations / Sécurité

### ÊTRE ACTEUR DES RISQUES PROFESSIONNELS

#### Public:

- Travailleurs en ESAT
- Travailleurs en EA
- Aucune connaissance préalable n'est requise

#### Rythme et tarif:

- 2 Séquences de 2 heures de formation
- Formation financée par les cotisations ESAT

#### Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

### OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Participer activement à la prévention des risques dans son établissement.
- Comprendre l'utilité des équipements de protection individuelle (EPI), utiliser les EPI en fonction des risques.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Cette formation vise à comprendre le mécanisme de l'accidentel.
- Elle présentera premièrement la responsabilité de l'employeur et les obligations qui lui sont faites et deuxièmement les obligations des salariés de respecter les consignes imposées par l'employeur.
- Une attention toute particulière sera déployée sur le choix et le port des EPI en fonction des situations. L'idée majeure de cette formation, c'est de rendre acteur le travailleur de sa propre protection. Qu'il soit en mesure, d'identifier, le plus possible les situations à risques et si possible proposer des solutions.
- Les 9 principes de bases en matière de prévention seront abordés.
- On apprendra à distinguer les faits des opinions.
- Il sera abordé la notion de travail prescrit qui est souvent différente du travail réel.

### MODALITES :

- Cette formation repose sur une pédagogie adaptée, qui va alterner des séquences théoriques et des séquences pratiques par des mises en situation.
- L'utilisation de support audiovisuel sera privilégié afin de rendre plus explicite le contenu de la formation.
- Un livret de formation sera remis aux stagiaires. Ce document pourra être réutilisé par les moniteurs d'atelier.

### INTERVENANTS :

- L'intervenant - formateur est un spécialiste de la prévention des risques et de par son passé professionnel connaît parfaitement le public à former.